

Suivi des compensations environnementales réalisées en 2011 pour le développement des Pierres à Saint-Henri

Compte-rendu

2015



Jacob Carrier, étudiant en T.A.C.H.

Véronique Brochu, technicienne de la faune et chargée de projets

219-B, rue Commerciale | Saint-Henri (Québec) G0R 3E0
Tél. : 418.882-0042 | Téléc. : 418.882-0045

SUIVI DES COMPENSATIONS ENVIRONNEMENTALES

1. But du projet

À la demande de Madame Annie Taillon, chargée de projet senior au sein du *Groupe-conseil Roche Ltée*, de Mme Johanne Labbé et de M. Mathieu Buteau, propriétaires du Développement des Pierres à Saint-Henri, le *Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)* a réalisé deux plantations comme projets de compensations environnementales au Développement des Pierres en 2011. Depuis, un suivi des compensations a été fait annuellement. Le dernier s'est effectué le 27 mai 2015 par le CBE. Les végétaux morts ont été remplacés.

2. Description des sites

Site 1

Les travaux se situent sur le lot 4 619 275 longeant un ruisseau près du chemin Bord-de-l'eau, en la Municipalité de Saint-Henri (MRC de Bellechasse). Le cours d'eau est situé à 46° 41' 25,88" N et 71° 04' 50,14" O et la plantation a été réalisée en berge, sur la rive droite (voir l'annexe 1). Le projet de compensation environnementale se situe dans la zone de rusticité 4b et le sol a une granulométrie loameuse-grossière.

Site 2

Les travaux se situent sur le lot 3 355 039 longeant la rivière Etchemin près de la route du Président-Kennedy, toujours à Saint-Henri. La plantation a été réalisée en rive gauche du cours d'eau (voir l'annexe 2). Le projet de compensation environnementale se situe dans la zone de rusticité 4b et le sol à une texture variable.

3. Travaux effectués

Site 1

Nous avons constaté que les arbres situés sur le replat du talus sont en bon état, seulement, deux mortalités ont été constatées (figure 1). Cinq (5) chênes rouges ont été plantés. Au niveau de la berge, nous remarquons, encore cette année, une bonne reprise de la végétation dans une des sections où le couvert arborescent est moins important. Par contre, dans la section ombragée de la berge, le taux de croissance est nettement inférieur, ce qui n'est pas surprenant si nous comparons avec la berge opposée, qui elle, est naturelle (Figure 2). On remarque qu'il y a peu de végétation dans la strate inférieure. C'est pourquoi nous continuons le remplacement des mortalités avec des essences mieux adaptées à ces conditions tel que le dierville chèvrefeuille (*Diervilla lonicera*) et le cornouiller stolonifère (*Cornus stolonifera*). Au total, ce sont 17 diervilles et 25 cornouillers qui ont été plantés dans la descente du talus.



Figure 1. Érable à sucre de 2013, bien portant.



Figure 2. Berge en rive gauche, peu de végétation naturelle en sous-étage.



Figure 3. Remplacement d'un érable argenté.



Figure 4. Remplacement d'un saule noir.

Site 2

Cette année, nous avons regarni la section la plus en aval de la propriété avec six érables argentés (*Acer saccharinum*) (figure 3), sept saules noirs (*Salix nigra*) (figure 4) et finalement, 12 saules de l'intérieur (*Salix interior*). Ces derniers furent ajoutés au bord de la rivière Etchemin grâce à des plants excédentaires de l'organisme (plants et service gratuits).

Nous avons observé une baisse au niveau de la mortalité des arbres cette année, puisque les crues printanières de la rivière n'ont pas été très élevées. Par contre, des traces de dents de petits mammifères ont été relevées sur quelques érables argentés. Afin de réduire ces risques, nous avons placé un protecteur de tronc (Figures 5 et 6).



Figure 5. Marques de dents sur un érable argenté.



Figure 6. Protecteur installé sur un érable argenté.

RÉFÉRENCES

Brochu V. et Harvey V., 2014. Suivi des compensations environnementales réalisées en 2011 pour le Développement des Pierres à Saint-Henri, Compte-rendu juin 2014, Conseil de bassin de la rivière Etchemin, 6 p.

Brochu Véronique, 2012. Suivi des compensations environnementales réalisées en 2011 pour le Développement des Pierres à Saint-Henri, Compte-rendu juin 2012, Conseil de bassin de la rivière Etchemin, 6 p.

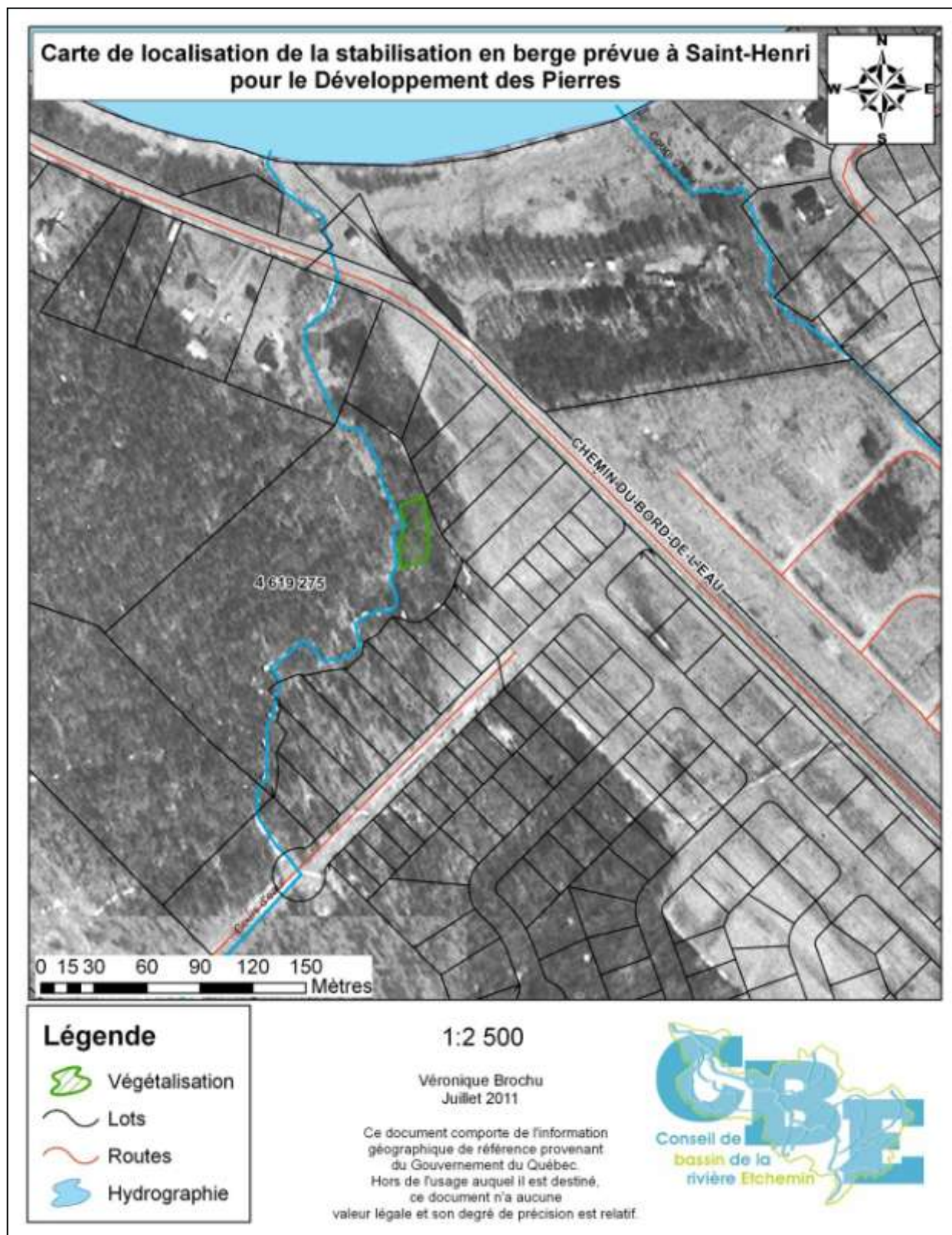
Brochu Véronique, 2011. Stabilisation en berge d'un cours d'eau à St-Henri. Projet de compensation environnementale pour le Développement des Pierres, Conseil de bassin de la rivière Etchemin, 4 p.

Brochu Véronique, 2010. Projet de compensation environnementale pour le Développement des Pierres à Saint-Henri, Conseil de bassin de la rivière Etchemin, 6 p.

Gosselin Anne-Marie, 2013. Suivi des compensations environnementales réalisées en 2011 pour le Développement des Pierres à Saint-Henri, Compte-rendu juin 2013, Conseil de bassin de la rivière Etchemin, 7 p.

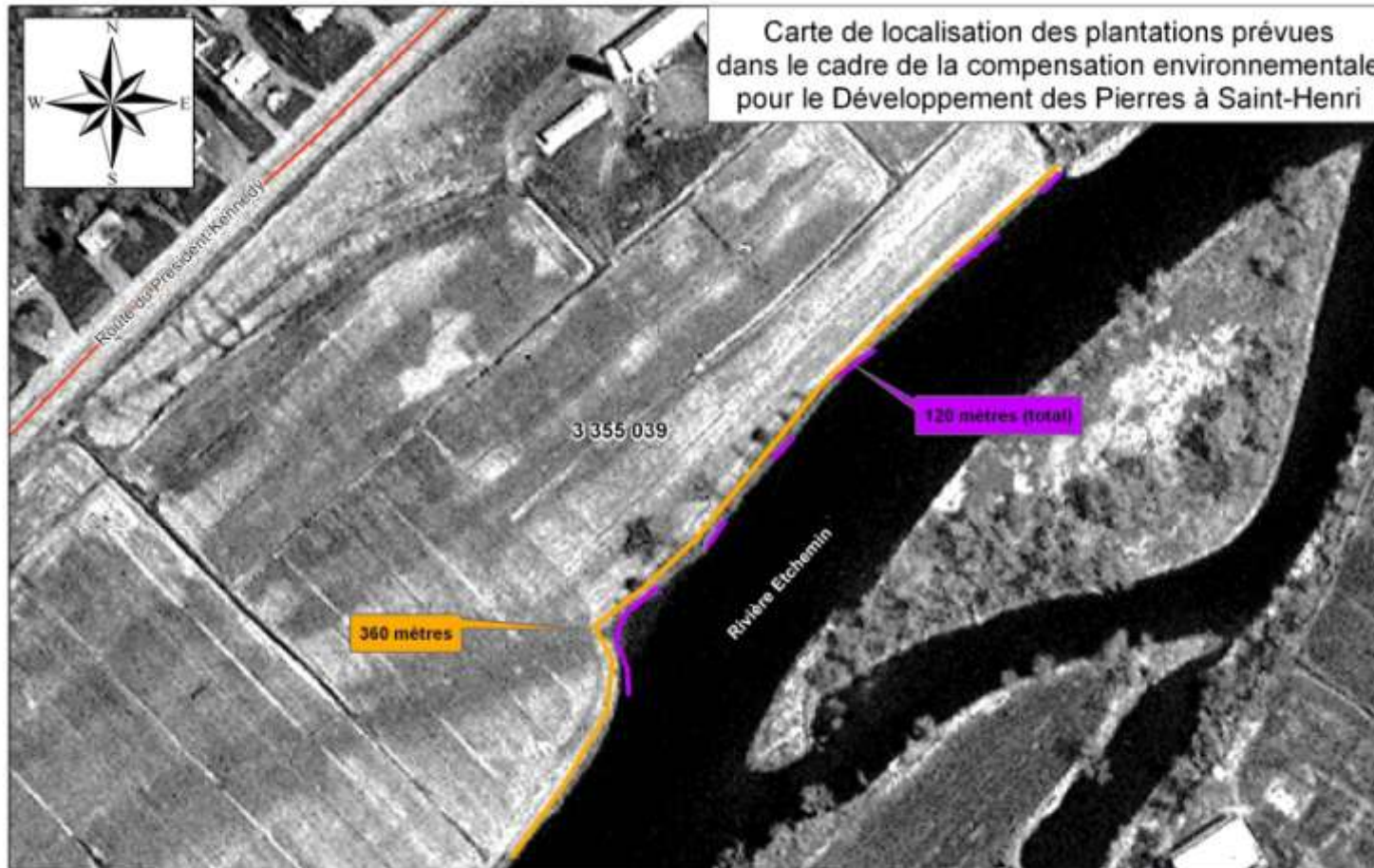
Annexe 1

Carte de localisation du site 1



Annexe 2

Carte de localisation du site 2



Légende

- Haie «A»
- Haie «B»
- Routes

1:2 000

0 15 30 60 90 120 150 Mètres

Véronique Brochu
Novembre 2010

Ce document contient de l'information géographique de référence
provenant du Gouvernement du Québec et du CBE

